

COMMUNE DE BONFOL

INFORMATIONS A LA POPULATION

Ouverture du bureau communal

Suite à quelques adaptations afin de respecter les règles de sécurité, l'administration communale sera à nouveau ouverte à la population dès le lundi 11 mai 2020.

Toutefois, en raison de la configuration des lieux, seule une personne à la fois pourra attendre dans le hall d'entrée du bâtiment communal. D'éventuels autres visiteurs devront malheureusement patienter à l'extérieur.

Bien entendu, la plus grande prudence doit toujours être respectée même durant la période de déconfinement et les Autorités communales recommandent donc de privilégier les échanges par téléphone (032 474 44 47) ou par e-mail commune.bonfol@bluewin.ch, à une visite sur place.

En cas d'absolue nécessité de se rendre au secrétariat communal, la possibilité est offerte de prendre rendez-vous, afin de limiter au maximum les risques.

Pandémie et déconfinement progressif

Notre monde vit un moment historique. Car jamais, il n'a été touché par un tel mal, invisible et encore peu connu ! Les responsables politiques doivent prendre des décisions appelées à évoluer constamment. La vérité d'aujourd'hui n'étant souvent plus celle de demain !

La population de Bonfol vit aussi ces moments d'incertitude et les Autorités communales sont bien conscientes des problèmes que cela peut engendrer. Nous pensons à nos aînés qui se voient contraints de rester confinés, souvent seuls, à domicile. Nous pouvons imaginer que la gestion de l'école à la maison pour les enfants avec un éventuel télétravail pour les parents ne doit pas être toujours aisée à concilier pour les familles concernées. La perte ou la diminution de son revenu, suite à la fermeture de sa place de travail, exige aussi des sacrifices pour nombre de salariés ! Nos pensées vont aussi à nos concitoyens malades, touchés par un deuil ou ayant un membre de leur famille hospitalisé ou en EMS.

Notre gratitude s'adresse à vous toutes et à vous tous qui faites face avec courage à cette situation pénible à domicile ainsi qu'à celles et à ceux qui œuvrent pour maintenir ouverts nos établissements hospitaliers, institutions, écoles, services et commerces de première nécessité.

Un déconfinement progressif en trois temps a été présenté par les Autorités fédérales le 16 avril et atténué quelque peu le 29 avril 2020. La 1^{ère} étape a débuté lundi 27 avril avec l'ouverture partielle des crèches, coiffeurs et jardineries.

Cet assouplissement de la 2^{ème} étape qui va débiter le 11 mai doit permettre de retrouver peu à peu une vie normale, mais différente d'avant. Sous certaines conditions, il est prévu de rouvrir les écoles obligatoires, ainsi que les restaurants, les musées et marchés. Les écoles supérieures et autres établissements de divertissement pourraient rouvrir le 8 juin !

Mais il demeure encore beaucoup d'incertitudes quant à ces ouvertures, tel le respect des distances sociales et le port de masque de protection !

Règles de sécurité

Les règles de sécurité n'ont pas varié depuis la dernière Information communale du 23 mars 2020. Nous mentionnerons spécialement de garder une distance sociale de 2 mètres, de se laver les mains et de rester à la maison pour les aînés et personnes à risques ! Les regroupements de plus de cinq personnes ne sont toujours pas autorisés !

Besoin d'aide ?

Nos remerciements s'adressent aux six bénévoles qui ont proposé d'apporter leur soutien aux habitants de Bonfol pour effectuer leurs achats. Cette aide reste toujours d'actualité pour d'éventuels nouveaux intéressés qui peuvent s'adresser à l'Administration communale (032 474 44 47).

Nous devons souligner l'esprit positif qui règne au sein du village de Bonfol, où de belles chaînes de solidarité se sont mises en place ou étaient déjà en place pour venir en aide aux personnes dans le besoin ! Grand merci à chacun pour son engagement !

Seules deux personnes se sont adressées à l'Administration communale en souhaitant une aide pour effectuer leurs achats.

Etangs et danger d'incendie en forêt

Les étangs et leurs balades restent toujours très prisés des amoureux de la nature et de la pêche. Hormis quelques incivilités avec des déchets laissés à proximité des poubelles, spécialement en fin de semaine, la plupart des promeneurs sont respectueux des lieux. Il faut signaler les passages réguliers et dissuasifs de la police et de la douane.

Spécialement en cette période de couvaison, les chiens doivent être attachés lors de balades aux abords des étangs. Leurs propriétaires encourent une amende sévère en cas du non-respect de cette obligation.

Les précipitations des derniers jours ont fait que l'Office fédéral de l'Environnement a abaissé l'évaluation du degré de danger d'incendie de forêt et de broussailles à un degré de danger « marqué » (degré 3 sur 5). L'interdiction absolue de faire du feu en forêt ou à proximité (200m des lisières), est levée. Il n'est cependant possible de faire du feu, avec la plus grande prudence, que sur les emplacements prévus à cet effet. Les foyers doivent en outre être surveillés en permanence. Il est recommandé d'y renoncer par fort vent !

Annulation de la fête de Saint-Fromond 2020

Après l'annulation, faute de neige, de la Course de chiens de traîneaux à Saignelégier les 25 et 26 janvier 2020, où la commune de Bonfol était l'invitée d'honneur, ce fut la suppression de la Fête de la ligne CJ, le 26 avril dernier en raison des contraintes liées au coronavirus.

Le brave ermite Fromond n'aura pas eu le temps nécessaire pour préparer une sainte potion qui aurait permis d'immuniser les nombreux pèlerins et animaux désirant se mettre sous sa protection. La fête qui lui était dédiée les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mai 2020 est donc annulée.

Déchetterie communale

Au mois de mars dernier, des mesures ont été mises en place à la déchetterie où seules deux personnes à la fois peuvent pénétrer dans les lieux et une distance de 2 mètres entre les personnes doit être respectée.

Le Conseil communal informe que ces règles restent toujours en vigueur, ceci jusqu'à nouvel avis. Il relève également le bon comportement des usagers qui, il l'espère, continueront à respecter les consignes.

Problèmes financiers

Les personnes qui rencontreraient des problèmes financiers en raison de la pandémie de Coronavirus peuvent s'annoncer auprès du secrétariat communal (032 474 44 47), afin de convenir d'un arrangement pour le paiement des factures dues à la Commune.

De plus, des aides financières coordonnées pour les personnes et familles en situation difficile peuvent être obtenues dans le district de Porrentruy auprès de la Croix-Rouge Jura au 032 465 84 00 ou par e-mail covid19@croix-rouge-jura.ch.

Les Cartons du Coeur

Dès le 4 mai 2020, l'antenne des Cartons du Cœur du district de Porrentruy a changé son numéro de téléphone. Un contact peut désormais être pris au numéro 079 798 59 87 et une permanence téléphonique est assurée le mardi aux heures de bureau.

Haie au cimetière

De nouveaux arbres et arbustes ont été plantés le long du mur du cimetière. L'achat, la plantation et l'entretien d'une partie de ceux-ci ont été offerts par une personne attachée au village de Bonfol que les Autorités communales tiennent encore à remercier !

Personnel communal

Après un peu plus de 6 ans passés au service de la Commune, M. Lucas Mischler a souhaité mettre un terme à son activité de cantonnier et a démissionné pour le 30 avril 2020.

Durant toutes ces années, les Autorités communales ainsi que la population ont pu apprécier ses compétences et son amabilité.

Le Conseil communal regrette cette décision, mais tient à remercier M. Lucas Mischler pour le travail accompli et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel.

Suite à ce départ, M. Jeson Loviat qui occupait jusqu'à présent le poste de concierge a été nommé dès le 1^{er} avril 2020 à la fonction de cantonnier.

Enfin, la place devenue vacante de concierge sera repourvue cet été par Mme Marine Bretagne, ceci dès la fin de son apprentissage.

Les Autorités communales se réjouissent de ces collaborations et souhaitent que Mme Marine Bretagne et M. Jeson Loviat trouvent dans leurs activités toute la satisfaction à laquelle ils aspirent.